

# Transmettez vos documents en ligne

C'est simple, rapide et sécuritaire!



## Nouveau service de dépôt de documents en ligne au Tribunal administratif du Québec

Depuis le 7 octobre 2021, le service de dépôt de documents en ligne est disponible au Tribunal administratif du Québec. Désormais, vous pouvez déposer des documents via notre site Internet.

Voici les principales caractéristiques du service:

- ❖ Il est possible de déposer des documents dans un dossier ouvert en fournissant un numéro de dossier valide.
- ❖ Les fichiers en format PDF, JPG/JPEG, MP3 et MP4 sont acceptés.
- ❖ Il est possible de soumettre un maximum de 30 fichiers par dépôt, pour un total de 500 Mo.
- ❖ La taille maximale de chaque fichier est de 200 Mo.
- ❖ Il s'agit d'une solution rapide et sécuritaire.
- ❖ L'interface est facile d'utilisation en raison du parcours intuitif qui crée une expérience conviviale, et des instructions rédigées en langage clair qui accompagnent l'utilisateur.
- ❖ Au besoin, une section de l'interface permet de soumettre un complément d'information, par exemple lorsqu'il est nécessaire que les documents soient traités rapidement par notre personnel.

Ce service s'ajoute aux autres modes de dépôt déjà offerts par le Tribunal. Nous vous invitons à en faire usage lors de la transmission de documents ou de demandes en lien avec vos dossiers.

Ce nouveau service représente une avancée importante pour le Tribunal, puisqu'il s'inscrit dans notre vision de rendre la justice administrative plus accessible grâce à des moyens modernes adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

Pour utiliser le service de dépôt de documents en ligne, rendez-vous sur notre [site Internet](#) et suivez les différentes étapes.